



FORMATIONS SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



0692658764

DA 9798 308309 97

Formation SSCT (obligatoire pour les membres du CSE)

Public

- Travailleurs amenés à occuper une fonction de représentant au comité social et économique (CSE) de l'entreprise qui les emploie
- Chefs d'établissement ou personnes compétentes désignées par l'employeur pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Responsables des ressources humaines et du personnel
- Responsables hygiène, sécurité et conditions de travail

Durée

5 jours soit 35 heures de face-à-face consécutifs

Objectifs :

- Disposer des connaissances légales pour promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise
- Connaître les risques et s'approprier les outils pour prendre part à la démarche de prévention
- Être un acteur proactif de la santé et de la sécurité au travail et accompagner les mesures prises par l'employeur

Contenu :

- Le Définir le contexte du Comité Économique et Social
- Bilan de fonctionnement de son CSE
- Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise
- Se référer au cadre réglementaire et normatif qui s'applique dans l'entreprise
- Communiquer avec les acteurs de prévention externes et internes
- Identifier les dangers et les situations de travail dangereuses existantes et potentielles
- Evaluer les pratiques de son entreprise par rapport aux valeurs essentielles et bonnes pratiques du Réseau prévention
- Principes généraux de la Prévention
- Supprimer (ou réduire) les risques
- Evaluer les risques d'accident et d'atteinte à la santé
- Connaître les droits, prérogatives et niveaux de responsabilité de l'instance représentative du personnel en S&ST
- Connaître le champ d'intervention de l'instance et la notion de danger grave et imminent.
- Connaître les informations auxquelles le membre du CSE peut avoir accès
- Comprendre la consultation du CSE
- Adopter un positionnement adéquat

Méthodes pédagogiques

Méthode participative basée sur le socioconstructivisme (travail de groupes)

Méthode inductive basée sur le retour d'expérience des stagiaires ou sur des situations professionnelles reconstituées.

Modalités d'inscription

- Formation réalisée en présentiel en intra ou inter entreprise sur demande au 0692658764 ou via le site Internet <http://fp2srun.fr>
- Prévoir un délai de 1 mois avant l'inscription.

Validation

À l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer une attestation de fin de formation validant le acquis